

Brevets—Loi

Prenons la question des avantages pour l'industrie. Tous les partis de la Chambre ont souligné à plusieurs reprises à quel point il importe pour l'avenir du Canada d'intensifier l'effort de recherche et de développement dans le pays. Nous devons apprendre à puiser davantage dans nos ressources intellectuelles et moins dans nos richesses naturelles et assurer notre présence dans le domaine des innovations techniques. Une des plus importantes qui se dessine à l'horizon est la biotechnologie qui pourrait avoir une très grande incidence sur notre vie, notre société—et en tout cas, sur notre santé. Nous n'en sommes pas encore là. Quelle personne sensée ferait de la recherche dans ce domaine important si elle ne peut pas en faire breveter les résultats? Aucune, et c'est essentiellement ce qui se passe au Canada.

L'an dernier aux États-Unis, on a dépensé 4 milliards de dollars pour la recherche en biochimie contre 75 millions de dollars au Canada. Quelque trois milliards de dollars de ces fonds ont été affectés à la recherche médicale aux États-Unis, alors que le Canada n'y a consacré que 25 millions de dollars. Aussi la participation du Canada dans ce secteur important est inexistante. Nous sommes complètement à l'écart.

Quant aux emplois, d'après les estimations prudentes, ce changement créerait 3 000 nouveaux emplois dans la technologie de pointe. En octobre dernier, dans les pages économiques du *Devoir* on a estimé que grâce aux coefficients multiplicateurs et autres facteurs, ce changement créerait 10 000 nouveaux emplois dans la seule région de Montréal. Comment les députés libéraux et néo-démocrates peuvent-ils réclamer sans arrêt des emplois dans la haute technologie et dans la recherche et le développement alors qu'en même temps, ils déclarent qu'ils s'opposent à cette mesure qui permettra d'obtenir ce qu'ils ont demandé? Comment peuvent-ils dire, presque en même temps, qu'il faut allouer davantage de fonds au CNR pour continuer d'employer 20 astronomes-radio mais ne pas opérer ces changements qui engendreront 3 000 emplois de recherche dans cet important secteur de pointe?

● (1520)

Nous discuterons pour savoir si ce changement entraînera des frais. Cependant, s'il y en a, ils seront assumés par le gouvernement principalement à cause des soins pharmaceutiques. Toutes les personnes âgées bénéficient d'une assurance-médicaments comme environ 85 p. 100 de la population en général. Quels que soient les frais, les consommateurs n'en souffriront pas directement comme on l'a prétendu. Même d'après les estimations les plus pessimistes des députés du Nouveau parti démocratique, les avantages qu'offrent les emplois de recherche par rapport aux coûts sont bien supérieurs à ceux qu'on retirerait si l'on fournissait le financement supplémentaire que nous demande le CNR. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les députés de l'opposition ne sont pas logiques dans leurs arguments.

On a prétendu que les fabricants de médicaments génériques souffriront de cette mesure. Rien n'est plus faux. D'abord, on va continuer de commercialiser et de vendre tous les médicaments non brevetés qui sont actuellement sur le marché. Ensuite, des brevets de médicaments expirent tous les jours. De nouveaux médicaments non brevetés ont constamment l'occasion de concurrencer les autres. Enfin, je demanderai aux députés de considérer le cas des États-Unis. Là-bas, le secteur

des médicaments non brevetés a le taux de croissance le plus élevé de toute l'industrie pharmaceutique. Il s'accroît de 15 à 20 p. 100 par année et représente aujourd'hui le quart du marché. Aussi, c'est un secteur très rentable, mais les profits ne sont pas investis dans la recherche et le développement. Le nombre d'emplois par produit vendu est beaucoup moindre dans ce secteur que dans celui des produits marqués.

Le secteur des médicaments non brevetés va se maintenir et devenir très florissant. Il va survivre et prendre de l'expansion. Il ne souffrira nullement des mesures que nous adoptons ici aujourd'hui. Ce qui va arriver, c'est que les entreprises innovatrices, celles qui font de la recherche fondamentale, pourront désormais compter que le fruit de leur travail sera protégé pendant un certain temps au moins et seront donc justifiées de poursuivre leurs recherches.

Les membres de l'industrie pharmaceutique se sont engagés à investir directement 1,4 milliards de dollars dans la recherche et le développement et à créer 3 000 emplois d'ici à 1995. De la façon dont l'engagement est formulé, ils vont investir le produit de 10 p. 100 de leurs ventes dans la recherche et le développement. C'est à peu près la moyenne enregistrée dans le reste du monde industrialisé. Jusqu'à maintenant, le produit de 5 p. 100 seulement des ventes est allé aux activités de recherche et de développement.

Si on considérait seulement les bénéfiques que réalisera l'industrie, sans tenir compte de la question de la propriété intellectuelle et des brevets ni de nos relations internationales, malgré les évaluations les plus pessimistes sur les coûts faites par les députés néo-démocrates, on constaterait que cette mesure promet de toujours rapporter un bénéfice net au Canada. Une troisième raison justifie cette mesure; elle concerne les relations internationales.

Certains ont prétendu, comme Radio-Canada l'a fait dans son émission de propagande, que cette mesure est liée aux négociations sur le libre-échange et que les Américains nous l'imposent.

M. Orlikow: C'est vrai, le premier ministre (M. Mulroney) l'a promis au président des États-Unis. Vous le savez.

M. Andre: Depuis 1969, chacun de nos partenaires commerciaux du monde occidental nous a demandé de rétablir les brevets. Il y a quelques années, l'ancien premier ministre a tenté de négocier avec l'Europe une entente spéciale qu'il appelait, je crois, un lien contractuel. Il voulait réduire notre dépendance. Il s'est rendu compte que les Européens étaient aussi mécontents que les autres de la façon dont nous traitons les brevets.

Les dispositions de la Loi sur les brevets qui faisaient de nous le seul pays occidental industrialisé à ne pas respecter les brevets, nous coûtent très cher; elles empoisonnent nos relations internationales et elles nous font perdre des occasions d'échanges commerciaux et d'investissements. Le haut commissaire à Londres a reçu une lettre de l'*Association of the British Pharmaceutical Industry*, soit l'association de l'industrie pharmaceutique britannique, qui dit ceci:

Il est regrettable que le gouvernement canadien, qui participe régulièrement aux sommets économiques mondiaux, continue d'appliquer une loi sur les brevets si injuste envers un secteur innovateur très important pour le bien-être du monde.

Cela venait des Britanniques et non des Américains, ni de Ronald Reagan. Les Britanniques demandent comment le